

La bataille des passeports n'est pas encore terminée

Par Jim Bradley

Ce n'est pas parce que la Maison-Blanche hésite à changer de cap qu'il faut abandonner la lutte visant à garder la frontière É.-U.-Canada ouverte au tourisme et au commerce. Le moment n'est pas venu de lâcher prise.

Certains ont conclu, à tort, qu'on avait décidé de la question des passeports et qu'on ne pouvait pas apporter de changements. Ils se sont résignés à accepter que les Nord-Américains doivent s'accommoder d'une nouvelle réalité suivant laquelle les Canadiens et Canadiennes tout comme les citoyens américains retournant chez eux doivent présenter un passeport ou un autre document de voyage à fonction unique pour entrer aux États-Unis.

Si vous appréciez une frontière sécuritaire qui ne fasse pas inutilement tort à l'économie, je vous incite à ne pas tomber dans ce piège d'un « réalisme singulier ». En effet, l'examen des faits montre qu'on n'a pas encore pris de décision définitive à ce sujet. Il y a deux façons de rectifier l'erreur des passeports avant la mise en application aux lieux terrestres de traversée le 1er janvier 2008. On peut convaincre le gouvernement Bush de modifier son interprétation de la loi actuelle ou persuader le Congrès des É.-U. d'adopter des modifications qui annulent l'exigence de passeport. Examinons d'abord ce que stipule l'Intelligence Reform and Terrorism Prevention Act (loi sur la réforme du renseignement et la prévention du terrorisme) de 2004 au sujet des documents à présenter à la frontière :

« Le secrétaire à la Sécurité intérieure, en consultation avec le secrétaire d'État, concevra et mettra en application le plus vite possible un plan destiné à exiger un passeport ou un autre document ou bien une combinaison de documents que le secrétaire à la Sécurité intérieure jugera suffisants pour établir l'identité et la citoyenneté pour tous les voyages à destination des États-Unis ... »

Ce texte donne beaucoup de marge -- « un autre document ou bien une combinaison de documents que ... jugera suffisants pour établir l'identité et la citoyenneté » -- pour que les responsables du gouvernement choisissent, en matière de documents à présenter à la frontière, des exigences raisonnables qui maintiendront, des deux côtés, ce que les gens d'affaires appellent la « sécurité économique ».

Mais qu'advendra-t-il si les responsables du gouvernement Bush persistent à s'en tenir à l'approche du passeport et du document de voyage à fonction unique (carte « PASS ») ?

Le Congrès peut modifier la Loi.

Les législateurs des É.-U. prennent connaissance des enjeux. La plupart des Nord-Américains ne possèdent pas de passeports. Or, du fait du tourisme, du magasinage, des événements sportifs, des amis et de la famille, nous tenons à nous rendre visite. En 2004, 31,5 millions de Canadiens et Canadiennes sont allés aux États-Unis et y ont dépensé 7,7 milliards de dollars américains. Ce ne fut pas à sens unique. Quelque 34,5 millions de visiteurs des États-Unis ont dépensé dix milliards de dollars canadiens au Canada.

La question des passeports n'est ni une question politicienne, ni une simple préoccupation canadienne. Les Républicains et les Démocrates, les élus et les gens d'affaires, tous s'allient à la cause consistant à prévenir nos concitoyennes et concitoyens des dangers de l'exigence de passeport. Toutes et tous, nous savons que nous pouvons collaborer pour trouver un meilleur moyen de protéger la frontière, tout en limitant les répercussions économiques.

Nombre de gouverneurs, de sénateurs et de représentants des É.-U., ainsi que de législateurs d'État, se creusent les méninges pour trouver comment améliorer la sécurité à la frontière d'une façon qui évite les torts qu'une exigence de passeport causerait à l'économie.

Les sénateurs Ted Stevens (R-Alaska) et Patrick Leahy (D-Vermont) proposent un amendement suivant lequel on reporterait la date de mise en application en juin 2009, ce qui permettrait de disposer de dix-sept mois de plus pour trouver une meilleure solution pour la sécurité à la frontière.

Les sénateurs Norm Coleman (R-Minnesota) et Susan Collins (R-Maine) comptent soumettre un amendement pour différer la mise en application, limiter les droits à 20 \$ par document de voyage et fournir des documents gratuits pour les enfants de moins de 16 ans. En outre, ils proposent de créer 200 nouveaux bureaux de passeports et un système de visites temporaires.

Le sénateur Byron Dorgan (D-North Dakota) propose des dispenses pour les enfants de moins de 18 ans, un plafond de 20 \$ pour le prix d'un document de voyage et un système de « laissez-passer » gratuits pour les Américains qui franchissent la frontière terrestre.

Le gouvernement de l'Ontario estime qu'un document actuel, qu'on porte couramment, comme un permis de conduire -- qu'on améliorerait en le dotant de nouveaux éléments de sécurité et d'une désignation de citoyenneté -- offrirait un moyen de renforcer la sécurité à la frontière sans compromettre le commerce et le tourisme.

On dispose de beaucoup de temps pour modifier la loi afin qu'elle permette l'amélioration de sécurité que nous désirons tous et toutes et ce, sans nuire, involontairement, à l'économie. Un nombre croissant de nos amis des États-Unis propose des modifications allant en ce sens. Le gouvernement de l'Ontario estime qu'ils sont sur la bonne voie.

Jim Bradley est le ministre du Tourisme de l'Ontario.

Article également publié dans le Kingston Whig-Standard, Thunder Bay Chronicle Journal, Windsor Star, Montreal Gazette, Buffalo News et Detroit News.